



VILLE
DE
LORETTE

ATTESTATION D'INTEMPERIES

Je soussigné, Gérard TARDY, Maire de la Commune de LORETTE, atteste qu'un épisode de grêle sèche de très forte intensité s'est déroulé sur ma commune le dimanche 3 juillet 2022 vers 17h55. D'importants grêlons parfois de la taille de balle de golf sont tombés sur la ville entraînant des dégâts considérables notamment sur les véhicules, les habitations (volets, toitures, mobilier extérieur), les locaux professionnels et les bâtiments publics. De très nombreux habitants ont ainsi subi ces dommages.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à LORETTE, le 6 juillet 2022

Le Maire,
Gérard TARDY

